

L'Association Terranova recrute

## UN·E RÉGISSEUR·EUSE DES STUDIOS DE RÉPÉTITION

### PRÉALABLE

Géré par l'association Terranova dans le cadre d'une délégation de service public de la Ville de Saint-Malo (47 000 hab. au sein d'une Agglomération de 83 000 hab.), **LA NOUVELLE VAGUE** est un établissement dédié aux musiques actuelles.

L'équipement dispose de deux salles de concerts, une grande salle de 920 places et un club de 180 places, 5 studios de répétitions ouverts 7j/7 et 1 studio d'enregistrement.

Sur la base de son projet artistique et culturel dont l'un des objectifs est d'être en correspondance avec le cahier des charges SMAC, La Nouvelle Vague contribue à mettre en place un programme de diffusion, de sensibilisation, d'information, de formation, de répétition et de soutien à la création en matière de Musiques Actuelles.

L'équipe est actuellement composée de 11 permanent-es pour un budget annuel de 1,4M€ et une fréquentation avoisinant les 27 000 spectateur·ices par an.

### DÉFINITION DE L'EMPLOI

En binôme avec son collègue Régisseur des studios de répétition et sous la responsabilité du Directeur Technique de la salle, le/la Régisseur·euse des studios de répétition gère le planning d'utilisation des studios de répétition, il ou elle accueille les musicien·nes les ayant réservé·es et maintient son parc de matériels en état de bon fonctionnement.

Il ou elle doit alerter le Directeur technique s'il ou elle juge nécessaire de réparer ou de changer ce matériel.

Il ou elle participe également au suivi des résidences et à la mise en place des concerts en dehors de son temps de travail dédié aux studios.

#### Horaire d'ouverture des studios de répétitions à partager avec son binôme :

Lundi : 16h / 22h

Mardi : 16h / 22h

Mercredi : 14h / 22h

Jeudi : 16h / 22h

Vendredi : 16h / 22h

Samedi : 14h / 22h

Dimanche : 16h / 20h (sur demande des usagè·res)

**Détail des principales missions confiées dans les conditions de l'emploi définies ci-dessus, en collaboration étroite avec son collègue lui aussi Régisseur des studios de répétition, et si nécessaire avec l'ensemble de l'équipe technique de la salle (liste non exhaustive) :**

### **Actions**

Actions principales :

- Gestion de manière autonome des locaux de répétitions : réservations et mise à jour des plannings, encadrement technique des utilisateurs, inventaire, entretien et maintenance des équipements, ouverture/fermeture des locaux,
- Accueil et encadrement si besoin (et/ou si demandé), des musicien·nes en répétition : accompagnement, installation technique spécifique, tests et conseils.

Actions secondaires :

- Maintenance des studios et de leur parc de matériels,
- Facturation et encaissement des règlements relatifs aux locations des locaux de répétition,
- Accueil du public à partir de 16h, pour répondre à toute demande de renseignements liés à l'activité globale de la structure (billetterie des concerts, abonnements etc.).

### **Prospections / Suivi de tâches liés au bâtiment sous la responsabilité du directeur technique**

- Analyse du fonctionnement de son activité pour proposer les améliorations nécessaires / envisageables.  
Il ou elle se tient pour cela informé des évolutions techniques et technologiques en matière de son et pourra proposer au Directeur Technique des améliorations / évolutions du parc matériel des locaux de répétition.
- Suivi de la maintenance général du bâtiment et le suivi du matériel.

### **Tâches lors des dates de concerts / Manifestations / Résidences**

Sous la responsabilité du Directeur technique et en dehors des temps de travail affecté à l'accueil et la régie des studios de répétition, il ou elle participe à la mise en place des concerts :

- Aide à l'installation lumière
- Chargement / déchargement
- Installation du backline etc.

### **PROFIL RECHERCHE**

- Compétences techniques liées à l'utilisation de matériel de sonorisation et d'instruments de musique
- Pratique de la musique, expérience minimum de la scène et MAO appréciée
- Sens de l'accueil du public et du travail en équipe, aisance relationnelle, rigueur
- Maîtrise de l'outil informatique
- Esprit d'initiative
- Disponibilité : travail en soirée, le samedi, parfois le dimanche
- Habilitation électrique, SST, SSIAP appréciée

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- CDD 12 mois (prolongation en CDI envisageable)
- Rémunération selon la grille conventionnelle CCNEAC : Groupe 6, selon expérience
- Temps de travail : 35h/semaine annualisées
- Bureau situé à La Nouvelle Vague dans les bureaux administratifs, poste de travail complet (ordinateur, imprimante, accessoires, connexion internet...).

**Candidature à envoyer avant le mardi 30 juin 2026**

**Entretiens prévus vendredi 03, lundi 06 et vendredi 10 juillet 2026**

**Prise de fonction mardi 15 septembre 2026**

**CV et lettre de motivation à envoyer à [jerome.chevalier@lanouvellevague.org](mailto:jerome.chevalier@lanouvellevague.org)**